

Question écrite de Mme Laura SQUARTINI relative aux chèques Baby-sitting

Madame l'Echevine, en janvier 2021, vous lanciez un système de chèques baby-sitting. En collaboration avec la Ligue des Familles, 12 chèques de 7 euros sont offerts aux parents de familles monoparentales qui en font la demande pour faire garder leur(s) enfant(s).

Pour mémoire, Défi regrette que cette aide ne soit pas accessible à un public plus large et rappelle la demande d'étudier l'intérêt pour les parents de maintenir un système de garde pendant les semaines de fermeture annuelles des crèches communales.

Cela étant dit, voici les questions :

- Combien y a-t-il eu de demandes ?
- Combien ont-elles été accordées ?
- S'il y a eu des refus, quels en sont les motifs ?
- Quelle publicité a été faite pour faire connaître la mesure ?

Laura SQUARTINI
Conseillère communale

Réponse

Le service a reçu 11 demandes, dont 10 ont été accordées. Le motif du refus concernait le revenu supérieur à la limite fixée. Au 22/11/2021, 21 chèques ont été utilisés sur les 120 chèques accordés. Il nous revient de certains parents qu'ils sont très heureux d'avoir ces chèques qu'ils préfèrent garder comme dernier recours lorsqu'ils n'ont pas d'autres solutions que de les utiliser par « plaisir ». Ils se sentent rassurés d'avoir une solution « au cas où ».

Etterbeek ayant lancé le même projet, avec un plafond de revenus inférieur, a un bilan similaire. La publicité a été la plus large possible via nos canaux et partenaires habituels : deux fois dans le magazine 1170, sur le site internet et Facebook communal, via la coupole et la commission petite enfance, les maisons de quartier, antennes ONE, des affiches ont été placardées dans toutes les écoles primaires et maternelles, crèches, bâtiments communaux, commerces, pharmacies, centres médicaux,...

Nous examinons avec la Ligue des Familles, partenaire des chèques babysitting, la possibilité pour les parents bénéficiaires des chèques de les convertir pour d'autres besoins, comme la participation à des ateliers et conférences de coaching pour parents, etc.

Nous travaillons actuellement sur un événement qui aura lieu (en fonction de l'évolution des mesures sanitaires) au printemps 2022 pour les parents solo en collaboration avec deux asbl spécialisées dans l'accompagnement des familles monoparentales, Hamac et Le Petit Vélo jaune. A cette occasion, un article sera publié dans le prochain 1170 sur cette thématique et une enquête lancée pour cibler les besoins des familles monoparentales. Les intervenants et asbl communales seront conviés à y participer : maisons de quartier, école des devoirs, service enseignement, services sociaux, maisons médicales, etc.

Par le Collège :

Le secrétaire communal,
Etienne TIHON

L'Echevine déléguée
Hang NGUYEN